

## Eléments chiffrés pour un état des lieux énergétique en Ile-de-France

---

### La situation énergétique francilienne

- 94% de l'énergie finale consommée provient des énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon) et de l'uranium
- 51 % de cette consommation est composée de produit pétrolier
- La consommation d'énergie finale de la région représente 25 millions de tonnes équivalent pétrole (en 2005)
- 11% de l'énergie consommée est produite en IDF (essentiellement sous forme de chaleur pour le chauffage urbain)
- L'Etat a augmenté les tarifs du gaz de 60% en 5 ans

### Etat de la précarité énergétique des franciliens (chiffres 2006)

- 1/5<sup>ème</sup> des franciliens se plaint du froid, soit 2 300 000 franciliens
- 24% des locataires d'HLM déclarent souffrir du froid
- 126 000 ménages (290 000 franciliens) se chauffent trop peu par manque de moyens
- Les dépenses énergétiques domestiques représentent en moyenne 3,5% du budget des ménages - la moyenne nationale est de 3,8%. Mais 330 000 ménages, **soit 700 000 franciliens**, consacrent **plus de 10 %** de leurs revenus aux dépenses énergétiques dans l'habitat (le seuil de précarité énergétique est estimé à 10%)
- La dépense moyenne énergétique est de 16,6€/m<sup>2</sup>/an pour un logement construit avant 1949 et de 12,6€/m<sup>2</sup>/an pour un logement construit après 2002.

### Emission de GES

- Un francilien émet (émission directe et indirecte) en moyenne 7,2 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par an
- 50% des émissions de CO<sub>2</sub> et des consommations d'énergie sont le fait des particuliers (transport, logement, etc.)

### Evolution et changement climatique en IDF :

- +2,9° à +5,7° en été et +2° à +3,8° en hiver, selon les scénarii dans les décennies à venir.
- Hausse du nombre de jours de chaleurs (>25°) : passage de 30 / 50 jours par an à plus de 60 dès 2030 et plus de 100 à l'horizon 2080.
- Hausse du nombre de jours très chauds (>30°) : passage de 8 jours par an à plus de 20 au cours de ce siècle.

## **La biodiversité**

- 17 % du territoire est en espaces protégés
- 30 % identifié comme réservoir de biodiversité par l'agence régionale pour la nature et la biodiversité

## **Bilan de l'aide régionale aux particuliers de 2006 à 2010 :**

- 591 chantiers d'énergies renouvelables subventionnés
- 65 M€ de subventions régionales
- plus de 105 000 tonnes de CO2 ainsi évitées par an

## **Mémo**

- Bâtiments basse consommation (BBC) : la généralisation du BBC impose une performance énergétique de 50 kWh/m<sup>2</sup>/an sur toutes constructions neuves dès fin 2012
- Le SDRIF (Schéma directeur de la Région Ile-de-France) prévoit de diviser par 4 les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) d'ici 2030
- Le Fonds d'aide à la rénovation thermique des logements privés (FART) : dispositif étatique d'aide en direction de 300 000 propriétaires occupants en zones rurales ou petites agglomérations. Le montant de l'aide ne peut dépasser 1600€ quand une rénovation thermique moyenne coûte 15 000€. Soit 1 000 000 de familles discriminées (40 % des victimes de la précarité énergétique, habitant en zone urbaine)